

Triticale – Production Fondation, Enregistrée et Certifiée

Triticale comprend le triticale de printemps et le triticale d’hiver.

Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées

Les normes de base pour toutes les cultures sont énoncées dans [Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées](#). De plus, les normes suivantes s’appliquent au triticale.

Exigences concernant le terrain

Culture inspectée	NE doit PAS être produite sur un terrain qui :
Printemps Certifiée	a porté l’année précédente : <ul style="list-style-type: none">• une culture non pédigrée d’orge, de blé dur (durum), d’avoine, de seigle, de triticale ou de blé.• une culture de triticale d’une variété différente.
Hiver Certifiée	
Printemps Enregistrée	a porté l’année précédente : <ul style="list-style-type: none">• une culture non pédigrée d’orge, de blé dur (durum), d’avoine, de seigle, de triticale ou de blé.• une culture de triticale d’une variété différente.
Hiver Fondation et Enregistrée	
Printemps Fondation	a porté l’année précédente : <ul style="list-style-type: none">• une culture non pédigrée d’orge, de blé dur (durum), d’avoine, de seigle ou de blé.• une culture non pédigrée de haricot, d’alpaste des Canaries, de pois chiche, de féverole, de lin, de lentille, de lupin, de pois, de carthame, de soya ou de tournesol qui a suivi une culture non pédigrée de triticale trois (3) ans auparavant ou une variété différente de triticale trois (3) ans auparavant. a porté au cours de l’une ou l’autre des deux (2) années précédentes : <ul style="list-style-type: none">• une culture non pédigrée de triticale.• une culture de triticale d’une variété différente.

Inspection des cultures

Les cultures de triticale doivent être inspectées entre l’épiaison et la maturité.

Normes applicables aux cultures

Isolement

Distances d'isolement minimales requises entre une culture inspectée et d'autres cultures :

- | | |
|---|---------------------|
| 1. Pureté variétale | Distance |
| a. Triticale pédigré inspecté de la même variété | 1 mètre (3 pieds) |
| b. Différentes variétés de triticale ou triticale non pédigré | 3 mètres (10 pieds) |
| 2. Pureté mécanique | Distance |
| a. Orge, blé dur (durum), avoine, seigle, blé | 2 mètres (6 pieds) |

Tolérances maximales d'impuretés

- Pureté variétale** (hors-types/autres variétés en moyenne dans 10 000 plants)
 - Fondation – 1
 - Enregistrée – 3
 - Certifiée – 8
- Pureté mécanique** (autres espèces, dont les semences sont difficiles à séparer de celles de la culture inspectée, en moyenne dans 10 000 plants)

Autre espèce	Fondation	Enregistrée	Certifiée
Orge	2	2	4
Blé dur (durum)	1	1	5
Avoine	4	4	8
Seigle	1	1	3
Blé	1	1	5